

L'état demande aux citoyens de respecter les limitations de vitesses et autres alors que l'état ne respecte pas ses lois : j'en veux pour preuve le non respect des dimensions légales des ralentisseurs ou chaussées rehaussées. J'ai le cahier des charges de ce type d'aménagement de la chaussée et pour moi 40 % de ces ouvrages ne sont pas aux normes et je pense que c'est volontaire car les aménagements que j'ai dénoncés ont été modifiés sans devoir aller devant le tribunal administratif de Versailles ... quand l'arriere des bus frotte sur le ralentisseur ou que celui-ci est implanté à l'entré d'un virage il y a bien un problème de responsabilité du maître d'ouvrage qui est bien souvent le département. oui ces institutions et l'état se moquent des citoyens ...